

Rive-de-Gier

5 à 10 cm de boues dans une centaine de box : la colère des locataires

Plusieurs locataires de box, de la copropriété Le Bassin, n'ont pas pu évacuer leurs biens depuis les inondations du 17 octobre.

Plusieurs locataires des garages souterrains situés dans l'immeuble Le Bassin, square Marcel-Paul, se retrouvent dans une drôle de situation.

Après avoir subi les inondations le 17 octobre dernier, ils n'ont toujours pas pu récupérer leurs biens, ni transmettre leurs pertes à leurs assurances.

Le portail électrique du garage a été emporté lors des inondations, depuis une tôle a été vissée pour bloquer l'accès, seule une petite porte devrait permettre aux locataires d'y accéder, mais elle est fermée à clef. « Visiblement par le syndic Immo de France », explique Djenna Hadad.

Cette dernière, ainsi que d'autres locataires de box, a tenté de faire la lumière sur cette situation. Sans succès. « Entre locataires, on s'échange des infos. Nous avons eu un message il y a deux semaines en nous disant qu'on pouvait récupérer nos affaires. Lorsqu'on est arrivé il y avait 10 cm d'eau, de la boue. On nous a dit de nous débrouiller. Le garage d'à côté a été nettoyé



Les locataires n'ont pas accès à leurs garages.
Photo Kathy Mattaliano

alors qu'il est inoccupé, un comble », poursuit Djenna.

Pour la jeune femme, les locataires des box sont les oubliés du 17 octobre. « Personnellement, j'avais des objets d'une valeur sentimentale qui auraient pu être sauvés, les affaires de mon bébé, des albums photos... Mais après un mois dans l'eau et la boue, tout a dû pourrir et je ne vous parle pas des locataires qui ont encore leur voiture dessous ».

Effectivement, Allan était au travail lors des inondations et il n'a plus de voiture. « La poussette de mon bébé est dessous et surtout ma voiture, il y a encore

6 cm de boue au moins sur toute la surface ». Allan ne peut pas faire expertiser son véhicule. « Franchement, on ne sait plus quoi faire ».

Les locataires paient toujours leurs loyers

Si d'autres locataires n'ont pas eu trop de dégâts, ils avouent, eux aussi, que le sol est encore couvert de boue et que rien n'a été nettoyé. Même son de cloche du côté de Céline Ferrey qui a stocké toutes les affaires de son grand-père décédé. « J'ai des objets d'une grande valeur

sentimentale ».

Les locataires se plaignent aussi de toujours payer leurs loyers : « Alors qu'on n'a pas d'accès depuis un mois. Il paraît qu'ils vont ouvrir mais on n'a pas d'infos officielles. Si c'est le cas, on fait quoi une fois dedans, sans électricité, sans benne ni rien

Contactée, la société Immo de France confirme les difficultés rencontrées. « La copropriété Le Bassin a tout particulièrement été concernée par la crue, nous avons eu environ 3 m d'eau dans les garages jusqu'au plafond. Il y avait plusieurs milliers de m³ à évacuer. Cela a généré beaucoup de boue et de limon. Une entreprise a la charge de nettoyer, mais n'a pas pu tout évacuer. Nous avons en prime un problème électrique. La copropriété abrite une armoire Enedis et un TGBT (Tableau Général Basse Tension) qui est aussi utilisé par les services de la mairie. Nous essayons, avec les intervenants et techniciens, d'avancer sur cette partie pour rétablir le courant au niveau des garages et ainsi

pouvoir brancher des machines et procéder au nettoyage et à l'évacuation. Ensuite, nous pourrions permettre aux utilisateurs d'y accéder. Ce n'est pas par inaction de notre part, nous n'avons pas volontairement laissé pourrir cette situation mais nous y allons étape par étape, c'est un chantier titanesque. Il y a près de 150 boxes sur 2 000 m² de garage souterrain. Nous avons voulu sécuriser le site. Nous ne pouvions pas laisser le portail ouvert. D'une part pour éviter que les gens se blessent, mais aussi pour ne pas laisser l'opportunité à certains de vandaliser les lieux.

Nous essayons de mettre en place des plages d'ouverture pour que les gens puissent commencer à entrer. »

pour évacuer la boue, l'eau ».

Et Céline de conclure : « Si on doit se débrouiller nous-même, on va tout laisser sur le square, on ne peut pas mettre ces affaires pleines de boues dans nos voitures ».

● De notre correspondante
Kathy Mattaliano

Genilac

Les travaux ont débuté sur l'ancien site Arc-en-Ciel

La première phase de construction de 34 logements répartis sur deux bâtiments vient d'être lancée.

Ancien foyer pour enfants, le site Arc-en-Ciel, situé route des Bourdonnes, avait été repris par la municipalité qui souhaitait reconverter cette friche en logements.

Après les opérations de désamiantage et de démolition, un appel à projets avait été lancé pour la construction de 114 logements que l'aménageur et constructeur Forézienne de promotion, ainsi que Bâtir et loger ont remporté.

C'est donc au cœur du village que le chantier vient de débuter,

après des travaux de viabilisation terminés en octobre, sur un site de deux hectares qui deviendra à terme « Le domaine de l'orme blanc ». Le lancement officiel des travaux pour les deux premiers bâtiments du site, domaine Canopée avec 34 logements, s'est déroulé cette semaine : « La viabilisation du lotissement est terminée. La deuxième phase concerne donc le démarrage de l'opération. Canopée est la première construction de ce nouvel ensemble immobilier. Il est composé de deux bâtiments aux teintes sobres de 17 logements avec un socle commun dédié à l'accession à la propriété. Une partie des logements est déjà pourvue, mais il en reste enco-

re quelques-uns à la vente. Le site est très bien placé à proximité du centre bourg », précise Julien Corriaux, directeur de Forézienne de promotion.

Une livraison prévue en 2026

À terme, sur l'ensemble du domaine, sera finalisé le reste des constructions : « Le permis d'aménager se déroule sur six tranches. Deux concernant la construction de maisons individuelles, une tranche pour 20 logements semi-collectifs en accession à la propriété. Deux parcelles vont être réservées pour des logements locatifs gérés par Bâtir et Loger », ajoute Julien Corriaux.



Le chantier vient de commencer sa première phase de construction de deux bâtiments. Photo Françoise Liogier

Au total, le projet immobilier comporte 114 logements sur un quartier complet intégrant divers types d'habitats, la livraison des logements est prévue

pour fin 2026.

● De notre correspondante
Françoise Liogier
Renseignements
au 04.77.43.43.60.